

## PROTÉGER ET RESPECTER

Ce parcours permanent d'orientation est mis à votre disposition sous réserve du respect des conseils suivants :

Ne jetez pas vos papiers et emballages sur la chaussée ou dans la nature ; emportez vos déchets, y compris vos épluchures de fruits parfois longues à se dégrader.

En forêt, n'allumez pas de feu et respectez le travail des forestiers. Les champignons, les fruits ou certaines fleurs peuvent constituer un complément de revenu pour les propriétaires. Ne les ramassez pas. Vous les trouverez sur les marchés locaux.

Respectez le travail souvent très lourd de ceux qui restaurent les bâtiments que vous pouvez admirer. Ne montez pas sur les murets. Il est aussi bien entendu interdit de laisser des graffitis ou des gravures sur les pierres.

La chasse est une activité traditionnelle en Ardèche et se pratique de septembre à février. Vous pouvez croiser des chasseurs sur le parcours : un respect mutuel est garant d'une bonne entente. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la Fédération de Chasse au 04 75 87 88 20.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



### Réponses au quizz

1:A - 2:C - 3:A - 4:A/B/C - 5:A - 6:A - 7:B - 8:B - 9:B - 10:A

Retrouvez deux autres parcours permanents d'orientation sur la commune du Cheylard !



## RECOMMANDATIONS

Prenez des chaussures adaptées et une bouteille d'eau. Le code de la route est en vigueur sur le parcours, la prudence est donc de mise ! Ce parcours n'est pas accessible aux poussettes.

Bienvenue sur le parcours d'orientation permanent du Bois de la Chêze !

En vous aidant de la carte et de sa légende, retrouvez les 10 balises disposées sur le terrain, dans l'ordre de numérotation, et répondez en même temps aux questions du quizz.

Une fois la balise trouvée, poinçonnez dans le carré blanc de votre feuille à l'aide de la pince rouge intégrée à la balise. N'oubliez pas de vérifier que l'empreinte du poinçon correspond, cela vous permet de contrôler que vous êtes sur la bonne balise.

Avant de partir à la recherche de la prochaine balise, pensez à vérifier votre réponse au quizz.



Retrouvez l'ensemble des possibilités que vous offre le territoire Val'Eyrieux dans le dépliant « La Communauté de communes vous aide à bouger ! », disponible à l'office de tourisme de Val'Eyrieux.



Adeptes de sport-nature ?

Emergent de son écran de verdure, la silhouette du Château de la Chêze domine la ville depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle.

Bien évidemment, son histoire est intimement liée à celle du Cheylard. Le 5 juillet 1944, le Château de la Chêze est incendié par les troupes nazies et laissé à l'état de ruine. Cet événement dramatique aurait pu marquer sa fin mais fort heureusement ce ne fut pas le cas.

Sous l'impulsion de la commune du Cheylard et de l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Boutéirois (l'ASPB), il fait l'objet au fil des années d'importants travaux de restauration, notamment grâce aux chantiers de bénévoles organisés chaque été.

En juillet, le Château de la Chêze accueille la Fête Médiévale sur deux jours, avec forge, artillerie, et autres stands.

## LE CHÂTEAU DE LA CHÊZE

## MODE D'EMPLOI



1 - 50

Pendant la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale, les résistants de l'Armée Secrète avaient installé leur poste de commandement dans la ferme du Château de La Chèze. Lors de quelle bataille les allemands prirent le Château pour cible ?

- A. La bataille du 5 juillet 1944
- B. La bataille du 6 juin 1935
- C. La bataille du 5 juillet 1960

2 - 51

Au 17<sup>ème</sup> siècle les chemins de la région sont étroits, les déplacements sont surtout pédestres ou à mulets. Le roi Louis XIV décide de construire une route militaire pour lutter contre le protestantisme. Comment l'appelle-t-on ?

- A. La route des Huguenots
- B. La route Royale
- C. La route des Dragonnades

3 - 52

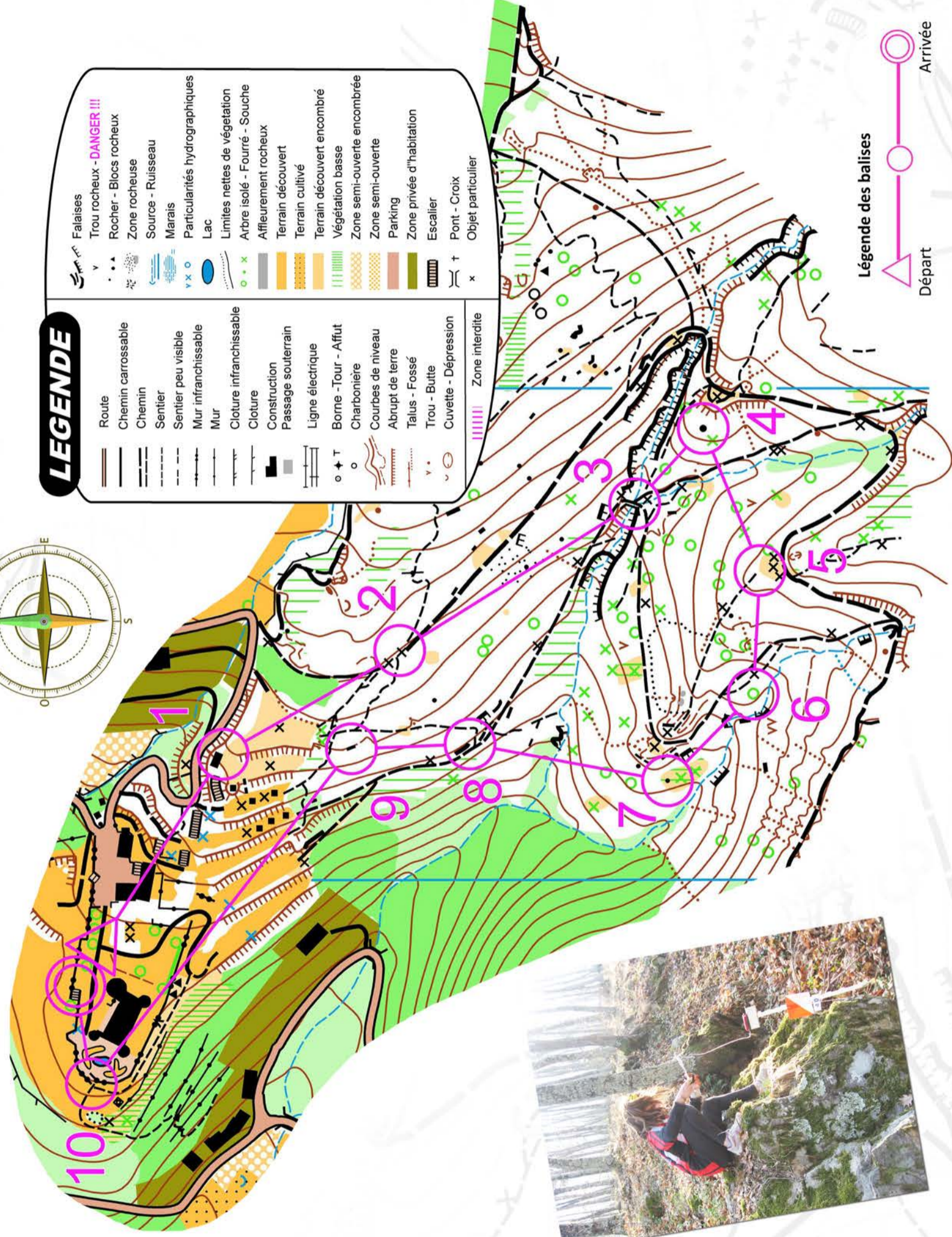
Allez à la porte du Château de La Chèze, au niveau des escaliers situés au Nord. Donnez la position géographique de la tour ayant le plus gros diamètre :

- A. Tour Nord-Est
- B. Tour Nord-Ouest
- C. Tour Sud-Est
- D. Tour Sud-Ouest

4 - 53

En parcourant le bois de la Chèze vous découvrirez de nombreuses essences d'arbres. Dans la liste qui suit, notez celles que vous avez pu observer :

- A. Le chêne
- B. Le châtaignier
- C. Le séquoia
- D. Le saule pleureur



### LEGENDE

Route	Chemin carrossable	Falaises	Trou rocheux - DANGER !!!
Chemin	Chemin	Rocher - Blocs rocheux	Rocher - Blocs rocheux
Sentier	Sentier peu visible	Zone rocheuse	Zone rocheuse
Mur infranchissable	Mur infranchissable	Source - Ruisseau	Source - Ruisseau
Mur	Mur	Marais	Marais
Cloture infranchissable	Cloture infranchissable	Particularités hydrographiques	Particularités hydrographiques
Cloture	Cloture	Lac	Lac
Construction	Construction	Limites nettes de végétation	Limites nettes de végétation
Passage souterrain	Passage souterrain	Arbre isolé - Fourré - Souche	Arbre isolé - Fourré - Souche
Ligne électrique	Ligne électrique	Affleurement rocheux	Affleurement rocheux
Borne - Tour - Affût	Borne - Tour - Affût	Terrain découvert	Terrain découvert
Charbonnière	Charbonnière	Terrain cultivé	Terrain cultivé
Courbes de niveau	Courbes de niveau	Terrain découvert encombré	Terrain découvert encombré
Abrupt de terre	Abrupt de terre	Végétation basse	Végétation basse
Talus - Fossé	Talus - Fossé	Zone semi-ouverte encombrée	Zone semi-ouverte encombrée
Trou - Butte	Trou - Butte	Zone semi-ouverte	Zone semi-ouverte
Cuvette - Dépression	Cuvette - Dépression	Parking	Parking
Zone interdite	Zone interdite	Zone privée d'habitation	Zone privée d'habitation
		Escalier	Escalier
		Pont - Croix	Pont - Croix
		Objet particulier	Objet particulier

### Légende des balises

Départ

Arrivée

10 - 59

En hiver, sur le plateau ardéchois, souffle régulièrement un vent du nord qui peut former des congères importantes. De quel vent s'agit-il ?

- A. La Buriel
- B. La Tramontane
- C. Le Mistral

9 - 58

Le département de l'Ardèche fait partie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Lequel de ces départements ne lui est pas limitrophe ?

- A. Drôme
- B. Isère
- C. Loire
- D. Lozère
- E. Haute-Loire

8 - 57

La course d'orientation en compétition a pour but de rechercher dans les plus brefs délais des balises. De quelles couleurs sont-elles ?

- A. Vert, bleu et jaune
- B. Rouge, orange et blanc
- C. Rose, violet et blanc

6 - 55

Le sigle AOP (Appellation d'Origine Protégée) protège les produits ayant un lien fort avec leur origine géographique. Les caractéristiques de ces produits sont dues exclusivement à leur terroir. Quel produit ardéchois bénéficie du label AOP depuis juin 2006 ?

- A. Les châtaignes
- B. Le Picodon (fromage)
- C. Le vin

5 - 54

Un ancien chemin royal reliant Le Cheylard à Privas fut créé au 17<sup>ème</sup> siècle sous Louis XIV. Pour quelle raison avait-il été construit ?

- A. Pour contrôler les protestants
- B. Pour dynamiser le commerce
- C. Pour la pratique de la randonnée

7 - 56

Quel est le point culminant du département de l'Ardèche avec son sommet à 1 753 m ?

- A. Le Mont Gerbier-de-Jonc
- B. Le Mont Mézenc
- C. Le Serre en Don

